

Paris, le 8 janvier 2010

## Communiqué de presse

### Grand Paris

**Signature d'un protocole d'études urbaines, ferroviaires et foncières sur le site des Groues à Nanterre**

**Vendredi 18 décembre, Anne Florette, Directrice du foncier et de l'immobilier de Réseau Ferré de France, Philippe Chaix, Directeur Général de l'Etablissement Public d'Aménagement Seine Arche (EPASA), et Jean-Marc Roger, Directeur immobilier de la SNCF ont signé un protocole d'études pour l'aménagement d'un secteur particulièrement important de l'Opération d'intérêt national Seine Arche à Nanterre, tant par sa localisation que par l'ampleur de la surface de site engagée.**



Le site des Groues d'une surface de 76 ha, situé sur l'opération d'intérêt national Seine Arche à Nanterre, au pied du quartier d'affaires de la Défense et à la limite de la Garenne-Colombes,

représente le dernier secteur de développement de cette ampleur dans l'opération d'intérêt national et, plus largement, dans la première couronne de l'Ouest Parisien.

Ce site majoritairement ferroviaire accueille également un tissu diffus d'entreprises de production et tertiaires. Actuellement lourdement enclavé par des voies ferrées, ce quartier va profondément changer de physionomie avec notamment le prolongement du RER E et la transformation de l'actuelle gare de triage en gare voyageurs.

### **EPA Seine Arche, acteur du futur aménagement des Groues**

L'EPA Seine-Arche conduit depuis 2007 des études préalables, sous forme d'un plan guide. Menée avec l'urbaniste Patrick Chavannes, cette démarche a fixé les grands principes et les grands invariants des développements futurs.

Ces réflexions urbaines font l'objet de comités de pilotage réguliers avec les entreprises ferroviaires RFF et SNCF, les collectivités dont la Ville de Nanterre et l'Etat.

Il a suivi l'élaboration des orientations d'aménagement portant sur :

- le désenclavement du quartier fortement impacté par des infrastructures,
- l'implantation de la future gare Eole, point focal du développement du quartier,
- le développement d'une ville dense et bien desservie,
- la définition d'une programmation mixte et diversifiée,
- le renforcement des liens avec les Terrasses de seine Arche, le quartier de la Défense et la ville de la Garenne Colombes

Il s'agit pour l'EPA Seine Arche de réaliser un nouveau quartier constitué d'un ensemble de bureaux, de logements, d'équipements publics, d'activités et de commerces, répondant aux enjeux de la ville post Kyoto.

En marge de ce processus d'étude, l'EPA Seine- Arche initie et accompagne les premières procédures administratives : zone d'aménagement différé provisoire (créée par l'Etat en juin 2008) et zone d'aménagement concertée en cours d'études.

Avec RFF et SNCF, il vient de signer un protocole d'études urbaines, ferroviaires et foncières sur le site des Groues à Nanterre sur les hectares ferroviaires leur appartenant afin d'étudier les conditions de leur cession à l'EPA Seine Arche.

### **RFF et SNCF, acteurs de l'aménagement ferroviaire**

Pour remplir l'objectif d'améliorer la desserte du quartier par une meilleure offre de transports ferroviaires, RFF étudie la mise en place de projets spécifiques. Cette démarche de configuration de réseaux ferroviaires s'inscrit dans le cadre d'un aménagement durable.

Il est à noter que sur les quelque 76 hectares de terrain, 50 hectares sont des emprises ferroviaires. Ce quartier des « Groues » avait été signalé par RFF, dans le contrat de performance signé le 3 novembre 2008 avec l'Etat, comme l'un des sites stratégiques les plus importants par ses enjeux tant financiers que ferroviaires et urbains.

RFF s'engage ainsi, dans le cadre de ce protocole intervenant avec l'EPASA, à mener des études ferroviaires liées à Eole et à la ligne nouvelle entre Paris et le Havre inscrits dans le projet du Grand Paris, ainsi que des études foncières préalables aux cessions.

La SNCF prévoit également d'engager des études



foncières sur ses emprises.

Les études permettront de préciser les périmètres cessibles pour chaque terrain en fonction des projets ferroviaires étudiés, l'acquéreur étant l'EPASA (qui a vocation à fusionner avec l'EPAD en 2010).

\*\*\*\*\*

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

##### **A propos de Réseau Ferré de France**

RFF est propriétaire et gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire et a pour mission l'exploitation et l'entretien du réseau ferré national, son aménagement et son développement, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son patrimoine. Deuxième propriétaire foncier le plus important après la Défense Nationale, il possède environ 108 000 ha, dont la plus grande part correspond aux surfaces supportant les plates-formes des voies du réseau ferré national (94 000 ha). Les 14 000 hectares restants ont vocation à répondre soit aux besoins ferroviaires actuels et futurs, soit à ceux des collectivités locales pour leurs projets urbains.

##### **A propos de l'EPASA**

Opération d'Intérêt National de l'ouest parisien, l'Établissement Public d'Aménagement Seine-Arche autorise grâce à son potentiel foncier, le développement d'une des opérations d'aménagement les plus ambitieuses de la région Île-de-France, prolongeant de la Grande Arche à la Seine sur Nanterre l'urbanisation du grand axe historique conçu par Louis XIV et Le Nôtre.

Sur 320 hectares, l'EPA Seine-Arche, pour conduire l'aménagement en cours du projet des Terrasses, s'appuie sur les principes de mixité des fonctions, de qualité architecturale et des espaces publics, de valorisation des grands équipements présents sur le territoire.

Le projet Seine-Arche privilégie une politique de logement pour tous en construisant 292 000 m<sup>2</sup> de logements, 217 000 m<sup>2</sup> de bureaux et activités, 100 000 m<sup>2</sup> de commerces, services et activités et 35 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics.

Il maîtrise le foncier, notamment celui dédié au logement et applique les principes du développement durable.

Le projet des Groues constituera une seconde phase de l'opération d'Intérêt National

Pour de plus amples informations, consulter les sites Internet [www.ladefense-seine-arche.fr](http://www.ladefense-seine-arche.fr) et [www.rff.fr](http://www.rff.fr)

##### **Historique de partenariat :**

La signature de ce protocole s'inscrit dans une démarche initiée en 2005 avec les étapes suivantes :

- 2005 : production d'un Schéma Directeur du Patrimoine Ferroviaire (SDPF)
- 2007 : signature d'une convention de partenariat, en vue du développement du secteur des Groues, par RFF, l'EPASA, la ville de Nanterre, et la SNCF. Cette convention prévoyait la réalisation d'études préalables par chacun des partenaires.
- 2008 : déclaration de la possibilité de céder les terrains de RFF et de la SNCF

#### CONTACTS PRESSE :

##### **RFF**

Delphine Rousselier

01 53 94 38 52

[Delphine.rousselier@rff.fr](mailto:Delphine.rousselier@rff.fr)

##### **EPASA**

Dominique Boré

01 41 45 58 11

[dbore@epaladefense.fr](mailto:dbore@epaladefense.fr)